

SOMMAIRE

SOMMAIRE 1

1. Les inscriptions - Restauration Scolaire ... 2

2. Les inscriptions ALSH.....3

Le Portail Famille va vous permettre d'effectuer les inscriptions et réservations de vos enfants sur les prestations proposées et de régler celles-ci.



MES INSCRIPTIONS

1. Les inscriptions

« restauration scolaire »

Le Portail Famille vous propose de faire les réservations des prestations de votre ou de vos enfant(s).

Depuis le menu « Mes Inscriptions » vous accédez à l'onglet « Inscrire mon enfant ou modifier son inscriptions ».



L'inscription se fait par enfant : je commence donc par sélectionner l'enfant concerné.



- Je réserve une semaine type

Je clique sur « Modifier » et je sélectionne dans le tableau le modèle de semaine et la période sur laquelle je veux l'appliquer.



Par exemple : Mon enfant prendra ses repas le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi → je coche les cases du vert au rose pour réserver les repas sur ces journées et j'indique la période sur laquelle je souhaite réserver à l'aide du calendrier.



Je vérifie ensuite la période et je clique sur « Appliquer ».

Le calendrier au dessous va se colorer selon les réservations effectuées sur la période choisie.

- Je réserve des repas occasionnels

Je souhaite réserver des repas sur des journées spécifiques : Je

MES INSCRIPTIONS

sélectionne le mois puis je coche dans le deuxième tableau les jours souhaités puis je confirme.



En bas de page, une légende couleur vous sera proposée.

REGLES pour les réservations :

- ✓ **Réservations bloquées 2 jours avant le jour d'accueil**

« Inscrire mon enfant ou modifier son inscriptions ».



L'inscription se fait par enfant. Je sélectionne, tout d'abord, l'enfant concerné puis la période.



Je souhaite réserver de la garderie sur des journées spécifiques : je clique sur modifier et je coche dans le tableau les jours souhaités avant de confirmer.

2. Les inscriptions ALSH

Le Portail Famille vous propose de faire les réservations des prestations de votre ou de vos enfant(s).

Depuis le menu « Mes Inscriptions » vous accédez à l'onglet

MES INSCRIPTIONS

Je visualise la période Mercredis 2021-2022 et je peux la modifier

	Me 8 Sep	Me 15 Sep	Me 22 Sep	Me 29 Sep	Me 6 Oct	Me 13 Oct	Me 20 Oct	Me 27 Oct	Me 3 Nov	Me 10 Nov	Me 17 Nov	Me 24 Nov	Me 1 Déc	Me 8 Déc	Me 15 Déc	Me 22 Déc	Me 29 Déc	Me 5 Jan	Me 12 Jan	Me 19 Jan	Me 26 Jan	
Garderie matin mercredi																						
Matin mercredi																						
Repas mercredi																						
Après-midi mercredi																						
Garderie soir mercredi																						

NON DISPONIBLE
 DISPONIBLE
 RÉSERVÉ
 SATURÉ
 COMPLET
 DEMANDÉ
 REFUSÉ
 ANNULÉ

[Modification](#)
[Confirmer](#)
[Annuler](#)

En bas de page, une légende couleur vous sera proposée.

REGLES pour les réservations :

- ✓ **Pour les mercredis : Réservations bloquées 2 jours avant le jour d'accueil**
- ✓ **Pour les vacances : Réservations bloquées 8 jours avant le début de la semaine**